

LA GAZETTE DE CHAMPEY

N° 14 - DECEMBRE 2023



SOMMAIRE

Page 03	Sommaire
Page 04	Présentation générale - Mot du maire
Page 05	Les élus / Les agents
Page 06	Autour de la commune (Syndicat des eaux)
Page 07	La vie économique
Page 08	Communauté de communes
Pages 09 à 10	P.E.L.
Page 11	ACLA
Page 12	Gym / ACCA
Page 13	Football Club
Page 14	Champey Pétanque
Pages 15 à 18	Périscolaire
Pages 19 à 20	École
Page 21	Action sociale
Page 22	Travaux et investissement
Page 23	Vie communale
Page 24	Vie pratique
Page 25	Vie pratique - inondations
Page 26	Vie pratique - assainissement
Page 27	Urbanisme / Civilités-incivilités
Page 28	Vie pratique
Pages 29 à 30	Actualités
	Numéros utiles

Présentation Générale

Champenois, champenoises,



2023 fut une année avec quelques rebondissements;

La fin des travaux des réseaux assainissement a eu lieu fin août. Nous avons profité de ces travaux pour créer des trottoirs un peu avant la sortie du village coté Pont-à-Mousson le long de la Route Départementale.

Mais je tiens surtout à exprimer ma colère devant les incivilités de certains jeunes de Champey.

Mon rôle est aussi de maintenir la tranquillité et la sécurité des habitants.

Je serai donc beaucoup moins tolérant sur les prochains débordements et délits.

Nous avons perdu cette année trois habitants du village :

- Claude Pierron
- Bernadette Bayard
- Catherine Froiduraut.

Je pense fort à leur famille surtout en ces périodes de fin d'année.

Le projet d'étude de la zone à urbaniser « chemin de saussures » se finalise avec la possibilité de construire environ 25 pavillons.

Ce projet fait suite à de nombreuses demandes d'achat de terrain.

Le repas des aînés, qui se tiendra le dimanche 28 janvier 2024 me tient très à cœur.

Je souhaiterais retrouver un grand nombre d'entre vous afin de rassembler toute génération confondue champenois et champenoises.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de très belles fêtes de fin d'année.

Jean-Marie MILANO,
Maire de la commune.

LES ÉLUS

Le conseil municipal a été élu le 23 Mai 2020



Laurent **SIMON**
1^{er} Adjoint



Robert **DEROUET**
2^{ème} adjoint



Michèle **LAMBERT**
3^{ème} Adjointe



Simon **BOURSIER**
Conseiller municipal



Sylvain **CZMIL**
Conseiller municipal



Julie **DERVELLE**
Conseillère municipale



Martine **KOGEL**
Conseillère municipale



Emilie **LETOUX**
Conseillère municipale



Laurent **MELCHIOR**
Conseiller municipal



Gerald **PIWOSZ**
Conseiller municipal

LES AGENTS



Pauline **BIQUILLON**
Secrétaire de Mairie



Élisabeth **BOUCHER**
Agent d'entretien - gestion
de la salle des fêtes



Dominique **NAUDINAT**
Agent espaces verts



Frédéric **JOYER**
Agent intercommunal
espaces verts

Notre correspondante de l'Est Républicain,
Catherine **GEROME**



AUTOUR DE LA COMMUNE

Cette année est marquée par la fin des travaux du réseau d'assainissement collectif et de la création de la station de traitement des eaux usées.

La plantation des roseaux dans la station a été finalisée ces dernières semaines et les premières eaux usées arrivent, notamment celles des réseaux conservés.

Je vous rappelle qu'il est formellement interdit de jeter les lingettes dans les toilettes (même si les fabricants indiquent que c'est possible), elles peuvent faire de gros dégâts au sein des ouvrages.

Le zonage d'assainissement collectif va être approuvé, il n'a pas fait l'objet de remarques lors de l'enquête publique, deux maisons ne se situent pas dans la zone d'assainissement collectif car trop éloignées des réseaux et le coût des travaux serait très élevé.

La prochaine étape consiste en la déconnexion des systèmes d'assainissement autonomes, les élus sont passés auprès de chaque habitation afin de contrôler les plans de l'existant et recenser les desideratas des abonnés pour la réalisation de leur déconnexion.

Le tarif de la redevance assainissement 2023 avait été fixé à 4.05 €/m3 et sera maintenu en 2024.

En 2026, la communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson devrait prendre la compétence eau et assainissement afin de répondre aux directives gouvernementales. Une étude menée par la communauté de communes est en cours afin de permettre un transfert au plus près de la réalité.

Concernant l'eau potable, il n'y a pas eu de gros investissements cette année, les tarifs sont maintenus, nous avons le projet de sécuriser les réservoirs et nous réfléchissons à l'acquisition de compteur connectés.

La situation climatique actuelle demande à ce que l'on utilise cette ressource de manière raisonnée, lors des épisodes de sécheresses mais aussi tout au long de l'année.

Les services de l'état de la Meurthe-et-Moselle ont créé le site : « EauSec54 » qui vous permet de consulter les restrictions d'eau en temps réel.



Les membres du Syndicat des eaux de Champey-Vittonville :

Pour Champey :

●Président : Laurent SIMON

Simon BOURSIER-MOUGENOT,
Emilie LETOUX, Sylvain CZMIL

Pour Vittonville :

●Vice Président : Jean-Marc SAMSON

Jérémy ADRIAN , Pascal BLAISE,
Jean-Marc MASUTTI

« L'eau est un droit commun, pensez à le partager »



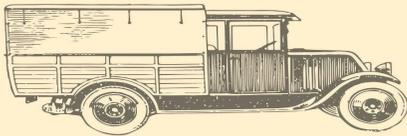
Laurent SIMON, Président

LA VIE ÉCONOMIQUE

Plusieurs entreprises sont présentes sur le village



EURL J.C. LOUYOT, effectue l'entretien, la réparation, l'installation et le dépannage électrique de vos énergies renouvelables, chauffage, sanitaire. Vous pouvez contacter l'entreprise au 03.83.81.29.22 ou 06.24.80.52.42.



Le Champey Restaurant. Vous pouvez réserver au 09.70.51.96.63 Page facebook : restaurant le champey



Bernard MATYSIAK, effectue des services multiples (fermetures : portes de garages, motorisation : portails et volets roulants, sanitaire, électricité, dépannages). Vous pouvez contacter l'entreprise au 06.84.53.57.71.



Jean-Marie MILANO, effectue l'isolation, la menuiserie et l'ébénisterie. Vous pouvez contacter l'entreprise au 06.60.69.53.46.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE PONT-À-MOUSSON

Créée en 2014 par fusion, la Communauté de Communes du Bassin de Pont à Mousson s'est dotée des compétences ci-dessous pour accompagner les mutations de son territoire et accélérer l'apparition d'activités nouvelles :

La piscine communautaire se situe à Pont-à-Mousson, vous pouvez consulter les horaires et tarifs sur le site internet de la communauté de communes. Les habitants de notre commune bénéficient du tarif CCBPAM.

Les médiathèques communautaires sont ouvertes à tous et vous accueillent du lundi au samedi. Pour vous inscrire, vous devez justifier de votre identité et vous acquitter d'une cotisation annuelle

Contact : 03 83 84 09 09

Adresse CCBPAM :

75 allée Camille Louis Maillard

54700 PONT-À-MOUSSON

Lundi à jeudi : 8H00-12H00 et
13H30-17H30

Vendredi : 8H00-12H00 et 13H30 -
16H15

Contact : 03.83.87.87.00.

info@bassin-pont-a-mousson.fr

Site internet : www.bassin-pont-a-mousson.fr

- Aménagement de l'espace ;
- Développement économique ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Action sociale ;
- Transports ;
- Fourrière automobile ;
- Tourisme ;
- Valorisation du patrimoine culturel et touristique ;
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire ;
- Actions culturelles ;
- Aires d'accueil des gens du voyage ;
- Fourrière animale ;
- Énergie ;
- Lutte contre les incendies.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier du service de transport à la demande en réalisant la demande sur le site : www.reseaubus.com ou par téléphone au 03.83.81.37.21. Les tarifs sont de 2 € (sous réserve) pour un trajet simple et 3 € (sous réserve) pour un aller-retour (dans la journée).

La réservation se fait la veille jusqu'à 16h pour le lendemain matin et jusqu'à 11h le même jour pour l'après-midi.

Plus d'information sur le site internet de réservation.

Vous pouvez accéder à la déchetterie de Pont-à-Mousson à l'aide d'une carte d'accès à demander sur le site internet ou à l'accueil de la communauté de communes.

L'accès à la déchetterie s'effectue sur rendez-vous à l'aide du formulaire de prise de rendez vous en déchetterie ou en appelant le 07 86 40 98 64.

Attention: Une fermeture pour travaux est annoncée fin 2024 pour une durée de plusieurs mois.

Projet Éducatif Local - PEL

Le PEL Familles Rurales, c'est quoi ?

Le Projet Educatif Local-Familles Rurales est un projet de territoire construit et mis en œuvre par et pour l'ensemble des habitants. C'est un collectif d'associations, d'élus, de jeunes et d'habitants engagés pour apporter dynamisme et vitalité au sein des villages.

De nombreuses actions sont menées dans le but de faire vivre le territoire : chantiers jeunes, FamilyTacos, Octobre Rose, chasse aux lettres, Projet Environnement Local, après-midi jeux intergénérationnels...

Le PEL de nos 15 communes s'articule autour de 3 axes prioritaires :

- Favoriser les rencontres, les solidarités entre les habitants
- Favoriser l'épanouissement de chacun au sein de la famille
- Favoriser, soutenir, accompagner l'implication des jeunes de 11 à 25 ans

En quelques chiffres, le PEL, c'est :

- 1 devise : « Avec nous, pour nos villages »
- 15 communes
- plus de 50 associations
- 7 écoles
- 3 accueils périscolaires
- 4 accueils de loisirs
-

Vous êtes un habitant ?

Devenez acteur de votre territoire ! Vous pouvez vous impliquer dans la vie locale et citoyenne du territoire en proposant des actions. Le PEL vous accompagnera en vous rapprochant d'une association et en vous donnant tous les outils nécessaires à sa réalisation.

Vous êtes une association ?

Menez ensemble des actions ! Le PEL soutient humainement, matériellement, financièrement et techniquement les actions répondant à sa philosophie. Il rend possible la mutualisation des compétences et met à votre disposition du matériel.

Vous êtes élu ?

Sollicitez le PEL et ensemble nous soutiendrons les habitants et les associations dans la concrétisation de projets porteurs de lien social.

Contacts :

Marie-Astrid Henry, coordinatrice de territoire

☎06 82 61 95 31

coordinationpel@gmail.com

Béatrice Loquais, animatrice parentalité

☎06 65 78 96 89

famillespel54@gmail.com

Pauline Domange, animatrice culturelle et numérique

☎07 65 24 67 58

microfoliepeltn@gmail.com

Claire L' hôte Animatrice jeunesse

☎07 83 05 62 38

animjeunespel@gmail.com

« La



PEL Familles Rurales

site internet : <https://famillesrurales.org/pel/>

Adresse : 16 rue de l'Eglise 54700 LOISY

Projet Éducatif Local - PEL

Retour sur cette année :

A Champey-sur-Moselle, avec le soutien du PEL-Familles Rurales, 4 actions se sont déroulées dans la commune.

- **Le nettoyage de printemps** qui a débuté le Projet Environnement Local que l'association coordonne avec les associations du territoire partenaire. Une année consacrée à la sensibilisation à l'environnement. Encore cette année, l'ACLA a organisé le nettoyage de la commune.
- **La chasse aux lettres**, s'est déroulée dans la commune, organisée par l'ACLA, en collaboration avec 10 autres communes du territoire du PEL. Les familles du territoire ont pu découvrir la commune de Champey-sur-Moselle en partant à la recherche des mots cachés dans des œufs pour la constitution du début de l'histoire d'un album jeunesse.
- **L'école a reçu la Micro-Folie** pour deux projets.
En mars, Pauline, l'animatrice de la Micro-Folie est venue montrer et échanger avec les enfants des 2 classes autour des émotions avec pour ces supports des œuvres d'art des musées nationaux. Une visite au musée en restant à la salle des fêtes. Les enfants ont également pu faire un atelier pratique artistique.
En novembre, les deux classes travailleront sur des œuvres autour de la Grèce antique en lien avec la thématique annuelle des Jeux Olympiques. Des ateliers de pratiques artistiques ont été proposés aux élèves à la suite de cette visite.
- **Le périscolaire La Récréation** a également accueilli la **Micro-Folie** pour la mise en place de deux projets :
De mars à mai, les enfants ont pu créer une BD numérique lors de 7 ateliers.
En novembre, les enfants ont découvert le Fab Lab et ses machines lors d'un atelier flocage (une technique de marquage par transfert thermique) pour la création d'une fresque collective sur le thème des valeurs, thème annuelle de l'accueil périscolaire.
- La commune a également accueilli l'association pour la réalisation de **son Assemblée Générale**. Le rendez-vous pour connaître le projet du PEL et pour permettre aux acteurs du territoire de se rencontrer.

Association Champey Loisir Animation - ACLA

L'ACLA a participé et a organisé plusieurs animations cette année:



- En mars (le 19) : Nettoyage de printemps aux abords et dans le village organisé conjointement avec le PEL , une bonne dizaine de personnes était présente pour rendre plus propre notre village.



- En avril : la chasse aux lettres pour tous les enfants du secteur où le PEL est implanté. La chasse aux œufs du dimanche de Pâques du 9 avril pour les enfants de la commune , la poule et le lapin étaient heureux de voir les enfants pour cette chasse autour de la salle des fêtes. Une distribution de bonbons s'en est suivie.



- En mai (le 14) : la marche pédestre sur les hauteurs du Froidmont dont le parcours faisait 11 kilomètres. 90 personnes se sont élancées dans la matinée (malheureusement l'une d'elles a fait un léger malaise lors de la montée de Vittonville , une prise en charge a été organisée par les pompiers vers l'Hôpital de PAM) Le repas du midi a réuni 100 convives. l'après-midi était animée avec des jeux de plein air.



- En juillet (le 1) : la fête des mal-noyés a été organisée pour la première fois le samedi, dans l'après-midi; Des jeux pour les enfants étaient en place et un stand de friandises était aussi de la partie. un DJ animait la soirée pour celles et ceux qui voulaient danser , des casse-croûtes étaient proposés à la vente pour passer un agréable moment sous les chapiteaux.



- En septembre : un atelier sur le thème "développement durable" a permis de créer des hôtels à insectes , la participation était très faible mais le résultat était là ,



- En octobre : la nuit d'Halloween a rassemblé une bonne trentaine de petits et grands pour effectuer un porte à porte dans le village, nous remercions les habitants pour leur accueil avec la distribution de friandises. La soirée s'est terminée par un repas pour 12 enfants.



- En novembre : la première bourse aux vêtements et aux jouets pour enfants a été un succès; 26 tables permettaient de mettre les étales en valeurs.

Passez de belles fêtes de fin d'année.

Jean-Luc GROSSE, président



GYM CLUB



C'est avec beaucoup d'entrain que nous nous retrouvons tous les mercredis de 19h45 à 20h45.

Le GYM CLUB CHAMPEY compte cette année encore une trentaine d'adhérentes venant du village mais aussi du bassin mussi-pontain.

Au programme : du renforcement musculaire avec ou sans charge, du cardio, du step une fois par mois...

Les séances sont variées et adaptées pour tous les niveaux.

Merci à toutes les licenciées pour leur fidélité et leur bonne humeur.



Plus d'informations sur notre page Facebook.

Marion GALLAIRE -
coach et secrétaire du Gym Club Champey

Association Chasse Communale Agréée Champey sur Moselle



Président LOUYOT Olivier

**Vice président AMBRUSTER
Jean Marc**

Trésorier CALLOUX Olivier

Secrétaire AFFANI Nicolas

Membres :

- SANCHEZ Christian
- MATYSIAK Bernard



Prochaines dates de chasse 2024 :

13 janvier 2024

3 février 2024

2 mars 2024

FOOTBALL CLUB

Cette année n'a pas été très agitée en terme d'animation en ce qui concerne le Football Club.

Excepté 1 ou 2 soirée(s) belote, cette année fut pauvre en activité mais malgré tout le club a tout de même enregistré de belles satisfactions.



Pour commencer le nombre de licenciés joueurs n'a jamais été aussi important depuis que les vétérans ont été mis en place. Nous pouvons effectivement compter en cette fin d'année de 20 licences de joueurs, qui sont de plus très actifs quant aux présences aux entraînements et aux matchs ainsi que de 6 licences dirigeants.

Nous pouvons également compter sur beaucoup d'adolescents du village qui viennent compléter les effectifs lors d'entraînements voire de matchs amicaux.

La bonne surprise vient également des résultats. Comme quoi tout arrive... 😊

Au jour où cet article est rédigé, nous comptons 4 victoires, 1 nul sur les 5 matchs de championnat joués et nous pouvons être ravis de cette 2e place au classement actuel. Après 5 ans de création (équipe vétéran), il s'agit du meilleur classement jamais enregistré.



Enfin nous pouvons également nous satisfaire d'un nouveau sponsor maillot. Un grand merci à notre talentueux artiste peintre et partenaire sur le carré vert Marcos Piquemal pour ce sublime ensemble maillots, shorts et chaussettes.

D'autres sponsorings locaux sont en attente pour notamment une veste à l'effigie du club.

Malgré tout, les années Covid ne nous ont pas aidé à engendrer des liquidités et beaucoup de projets sont encore en attente, donc n'hésitez pas à vous (vos connaissances et/ou proches) rapprocher du club pour nous aider à convertir ces projets en succès.

Tous les joueurs, les bénévoles qui font perdurer la vie de notre belle association vous souhaitent d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et une belle année 2024.

Yvon Dellinger, Président

CHAMPEY PÉTANQUE

Au nom de tous les licenciés du club nous remercions chaleureusement

- la mairie de Champey pour son aide, tant financière que bénévole.
- l'ACLA pour le prêt de son chapiteau à l'occasion de nos manifestations.

Nous espérons nous retrouver l'année prochaine pour organiser ensemble certaines manifestations.



Nous remercions les bénévoles du club d'avoir effectué des travaux d'aménagement dans le chalet.

De nouvelles tenues ont été achetées cette année.

Les entrainements ont lieu les mercredis et les vendredis après-midi. Vous êtes toutes et tous les bienvenues (petits et grands).

Vous pouvez prendre, si vous le souhaitez, une licence, ou tout simplement une carte de membre afin de passer un après-midi agréable et les vendredis soir, si le temps le permet, à un repas convivial.

Toute l'équipe vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



Laurent Creusot, Vice Président

PÉRISCOLAIRE

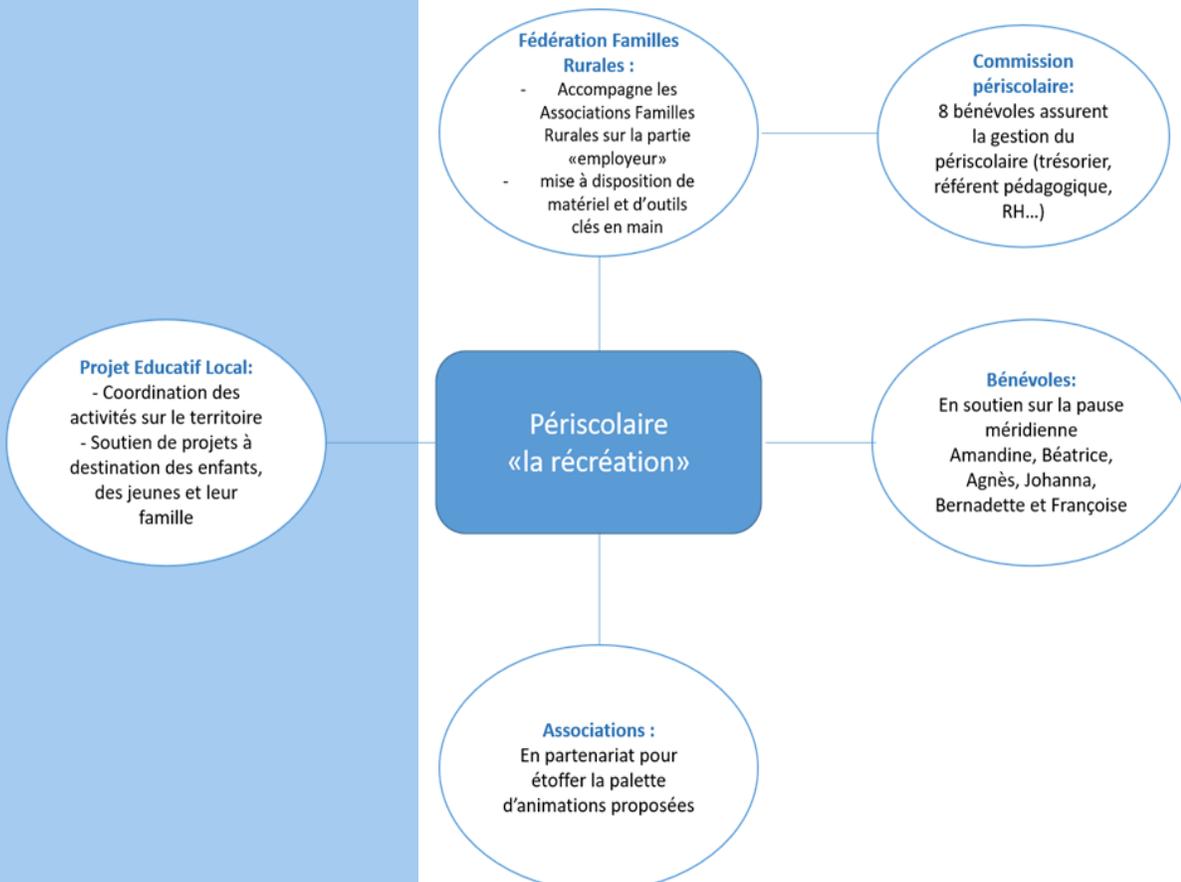


En 2011, en réponse aux besoins des familles des communes de Bouxières-sous-Froidmont, Champey-sur-Moselle, Lesménils et Vittonville, l'Association Familles Rurales (AFR) du Froidmont décide de leur apporter une solution d'accueil périscolaire. Avec le soutien financier des quatre communes, de la CAF de Meurthe-et-Moselle et de la MSA,

l'accueil périscolaire « La Récréation » est créé.

Ce service s'exerce dans un cadre réglementaire très précis, sous la surveillance de divers organismes comme le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), la Caf de Meurthe-et-Moselle, la MSA, la CCBPAM et les communes du Froidmont. Ces dernières participent à hauteur du nombre d'habitants à l'entretien et à la pérennisation des structures.

Différents acteurs assurent le fonctionnement du périscolaire :



PÉRISCOLAIRE

Le public : de la maternelle au CM2.

Deux sites :

- **A Champey**, l'accueil jouxte l'école.

Il dispose de la cour de l'école (hors classe) et de l'aire de jeux.

Temps d'accueil : Lundi – Mardi – Jeudi – vendredi

Matin : 07h30 – 08h30

Midi : 11h30 – 13h30

Soir : 16h30 – 18h30

- **A Bouxières**,

La salle des fêtes ouvre ses portes sur le temps méridien. Elle accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle du village. Pour alléger le site de Champey elle peut accueillir une classe d'enfants scolarisés à l'école de Lesménils. Les enfants profitent des installations extérieures de la cour de l'école.

Temps d'accueil uniquement les midis : lundi – mardi – jeudi – vendredi



Rentrée 2023-2024

67 familles utilisent les services du périscolaire :

- 33 de Bouxières-sous-Froidmont
- 9 de Champey-sur-Moselle
- 17 de Lesménils
- 1 de Vittonville
- 9 d'autres communes

Au total **88 enfants** sont inscrits au périscolaire à cette rentrée sur les 122 qu'accueille le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

Moyenne des taux de fréquentation en septembre 2023 :

Matin : 7 Midi : 55 Soir : 18

Restauration :

Le matin et sur réservation, les enfants peuvent petit-déjeuner au périscolaire.

Le midi, à Champey comme à Bouxières, la restauration est livrée « en chaud » par Vernois Traiteur qui propose des repas équilibrés et favorise l'approvisionnement de proximité.

Sur réservation, deux types de menus sont proposés : classique (avec un repas sans viande une fois par semaine) ou sans viande.

Tout au long de l'année des surprises gustatives attendent les enfants.

Pour consulter les menus :

<https://gourm-ecolier.com/>

ou page Facebook :

<https://www.facebook.com/Gourmecolier>.

Après l'école, un goûter est proposé par l'équipe d'animation. Il est offert par la structure.

De nombreuses activités :

Complémentaire au temps de classe, l'accueil périscolaire propose aux enfants des activités variées, des temps calmes et des animations, conformément à son projet pédagogique.

PÉRISCOLAIRE

« Ensemble, découvrons ce qui nous entoure ».

C'est le thème qui a tenu une grande place dans le programme d'activités pour l'année scolaire 2022-2023. Les enfants sont partis à la rencontre de ce qui est tout proche d'eux.

A travers l'observation et l'interrogation, ils ont pu se réappropriier leur environnement avec un nouveau regard.

En parallèle de ce thème, de nombreuses autres animations ont été proposées.

En voici une liste non exhaustive :

- ateliers d'initiation à la poterie avec Cathy de l'atelier « terre qui tourne » à Pont-à-Mousson
- initiations aux gestes qui sauvent avec la Croix Rouge
- correspondance par le biais de l'association VERSO (Voyages Echanges Rencontres Solidaires) avec les écoliers du village de Gaé (Sénégal)
- atelier de sensibilisation aux fake news, à l'usage d'internet et des réseaux sociaux par Arthur Petit, Fédération Familles Rurales



- déjeuner avec les aînés de Bouxières
- séances lecture avec l'association « Lire et faire lire »
- jeux de société avec la Baraque à jeux de Familles Rurales 54 à raison d'une intervention par mois
- ateliers de découverte de la BD avec le PEL (Projet Educatif Local)
- série d'ateliers visant à créer une BD grâce au dispositif culturel « la micro folie », animée par Pauline Domange, animatrice numérique du PEL
- initiation à la pétanque avec le club de pétanque de Champey
- séance cinéma avec Sébastien Beck, photographe animalier
- animations avec la malle musicale de Familles Rurales
- sensibilisation aux handicaps avec la malle dédiée de Familles Rurales
- goûters à thèmes (galettes, crêpes...)



PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire a à cœur d'aider les enfants dans les apprentissages veillant à la préservation de l'environnement à travers des actions telles que la sensibilisation au gaspillage alimentaire, la création d'un hôtel à insectes et de jardinières de printemps.

Des actions solidaires sont également menées avec la récolte de bouchons au profit des personnes à mobilité réduite et la collecte de jeux au profit de la croix rouge.

Le thème retenu pour la rentrée 2023-2024 ? **Les Valeurs**

L'association recherche toujours des petites mains sur les temps de midi pour qui voudra partager une passion ou simplement assister les animateurs.

Des questions ?

Informations par téléphone : 03.83.83.56.61 ou 06.07.07.88.35.

Email : acmperiscolaire@gmail.com

Site internet : <http://periscolairefroidmont.unblog.fr/>



ÉCOLE

La rentrée 2023/2024

Ce sont 44 élèves qui ont repris l'école, sur le thème « la rentrée en musique ».

Ils ont été accueillis avec leurs parents, par Karine Fieutelot, directrice de l'école pour la 5^{ème} année.

- 12 Grande Section et 10 CE1 dans la classe d'Isabelle Desloges, accompagnée de Nathalie Raffaeli (**Agent Territorial Spécialisé Ecoles Maternelles**)
- 18 CP et 4 CE1 dans la classe de Karine Fieutelot, accompagnée de Michèle Petitjean (**Accompagnant Elèves Situation Handicap**).
- Christine Felt, accompagnatrice du transport scolaire complète cette belle équipe.

Nos écoliers ont profité de très belles sorties scolaires pour l'année 2022-2023 :

- USEP
- école et cinéma
- sortie nature à Bouxières
- intervention de l'école de musique
- micro-folie.



Nous sommes partis en classe de découverte à Pexonnes avec tous les élèves de l'école. (Une seule famille a refusé de laisser partir son enfant).

ÉCOLE



La semaine a été riche en émotions, découvertes, apprentissages.

Le thème : le cheval, la faune et la flore.

Les enfants sont revenus enchantés, transformés.

Un livres photos a été remis en début d'année à tous les élèves qui étaient partis.

Pour financer ce beau projet, avec le concours des parents et de l'association « Les Champ'Boux, » nous avons organisé un grand loto en janvier qui fut un énorme succès

L'équipe enseignante remercie le conseil municipal pour le prêt de la salle des fêtes.



Le deuxième gros temps fort de l'année : l'engagement dans la classe olympique :

Les élèves ont pratiqué différents sports tout au long de l'année.

L'équipe enseignante remercie la commune et l'association « LesChamp'Boux » pour leur implication dans la vie de l'école.



ACTION SOCIALE



Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le dimanche 29 janvier 2023 à la Salle Armand Vachon.

Ambiance et bon repas étaient au rendez-vous pour le plaisir de tous.



Les séniors fragilisés qui n'ont pu assister au repas ont reçu un colis.

Le prochain repas de nos aînés aura lieu le dimanche 28 janvier 2024 à la Salle Armand Vachon.



Une sortie au Cabaret Music Hall Le Belcour à Saint Nabord a été organisée le dimanche 6 octobre 2023.

70 personnes ont pu apprécier le nouveau spectacle. Plumes, paillettes et émotions ont conquis un public émerveillé.



Saint Nicolas, accompagné de Père Fouettard, a rendu visite aux écoliers le vendredi 08 décembre 2023.

Les enfants leur ont réservé le meilleur accueil. Saint Nicolas a reçu de jolis dessins et a distribué en échange des friandises à chacun. Merci Saint Nicolas.

La fête de Saint Nicolas s'est déroulée dimanche 10 décembre 2023 à la salle Armand Vachon.

Cette année, les enfants des communes de Vittonville et Champey ont visualisé un dessin animé, et ont partagé ensemble un goûter, après la traditionnelle distribution de friandises par St Nicolas.

Petits et grands étaient ravis de cet après-midi festif.



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2023

Étude d'urbanisation « Chemin de Saussures » (non terminé)
coût : 15 396 €

Stores et occultant mairie : 350 €

Plaque horaire d'ouverture au public : 70 €

Alarme de l'école : 995 €

Création de voies douces : 29 591 € subventionné par les
amendes police à hauteur de 11 100 €

Caméra de vidéo protection : 32 897 € subventionné par la pré-
fecture de Meurthe-et-Moselle (4 000 €), la communauté de
communes du Bassin de Pont-à-Mousson (9 244 €) et la région
Grand Est (5 299 €)

Réfection et enrochement de la buse du ruisseau de Charlemagne réalisé avec la commune de Vitton-
ville : 7 649 €

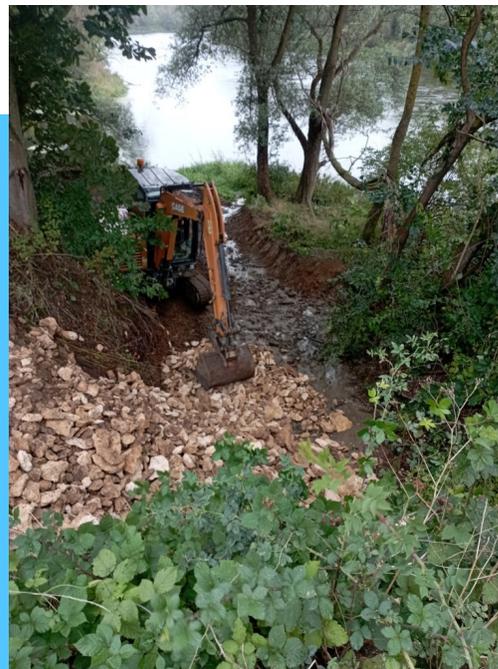
Achat de deux arbres, l'un pour remplacement sur la route départementale 657 et l'autre pour le cime-
tière : 168 €

Mur de soutènement pour création d'une voie « Chemin derrière le château » : 3 330 €

Création d'une place de stationnement pour le logement communal au 6 RD 657 : 477 €

Réfection du parquet dans les sanitaires du périscolaire (refacturé aux communes du RPI) : 218 €

Réfection de la toiture du périscolaire (refacturé aux communes du RPI) : 1 936 €



PROJETS 2024 :

Eclairage public en LED
Accès routier à la salle Armand Vachon
Trottoirs RD 657 côté Moselle
Rénovation de la salle Armand Vachon
Caméras vidéoprotection en plus.

Carte d'identité / Passeport

Vous devez vous adresser à la mairie de votre choix pour vos demandes de carte d'identité ou passeport. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site :

ants.gouv.fr

Il est fortement conseillé d'anticiper votre demande et de faire une pré-demande en ligne qui facilitera vos démarches. Les délais ne sont pas connus à l'avance.

La maison France Service de la commune de Blénod-Lès-Pont-A-Mousson peut vous assister dans vos démarches.

Elle est ouverte les matins du lundi au jeudi à l'adresse suivante :

132 rue Victor Claude
54700 Blenod les PAM

Contact pour les enterrements religieux sur la commune :

Simone PERRARD

03 83 23 60 67

Si vous découvrez des essaims d'abeilles, appelez le plus rapidement possible un apiculteur :

- Gilbert POUTOT Vittonville

☎ **06 12 88 99 87**

- Valérie LANDOUR Corny

☎ **06 07 73 72 44**

Par contre pour la destruction des nids de guêpes et frelons :

- Robin COCHENNEC

☎ **06 14 41 46 03**

VIE COMMUNALE

ETAT CIVIL :

Naissances :

- 10 janvier : Loann REINSCH
- 13 octobre : Naël ROBERT NIVERT

Mariage:

- NEANT

Pacs:

- 20 avril : Mickaël MEYER et Laura SCHILLING
- 1er juin : Xavier SITTLER et Florine DEGUY
- 11 décembre : Romain RETTIEN et Justine MROVCAK

Décès :

- 27 janvier : Claude PIERRON
- 05 avril : Bernadette BAYARD
- 29 juin : Catherine FROIDUROT

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

- Élisabeth BOUCHER ;
- Didier SINTEFF, son épouse et leur fils ;
- Valère BAZIN ;
- Loïc DAMAIN, Charlène MALGOUVERNE et leur fille ;
- Laurence FINET ;
- Guillaume HOH, son épouse et leurs enfants

Un petit clin d'œil à nos doyens :

Irène DENYSZYN: 90 ans

Anne-Marie DELZOR 90 ANS

Jean CZMIL : 89 ans

Bon pied, bon œil !

VIE PRATIQUE

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir, à partir de 19 heures.

Le ramassage des ordures ménagères résiduelles s'effectue le mercredi matin

Attention changement au 01 janvier 2024 pour le ramassage des déchets recyclables (sacs jaunes)

La fréquence de ramassage passe à une semaine et sera effectuée le lundi matin (donc sortir vos sacs le dimanche soir à partir de 19 heures).

Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement en mairie.

N'oubliez pas de rentrer vos poubelles après le ramassage afin qu'elles ne restent pas sur la voie publique.

Deux points tris avec des bennes à papiers et à verres sont à votre disposition près de la salle des fêtes et en face de l'école.

Pour tous les autres déchets, veuillez vous adresser à la déchetterie.

A votre disposition en mairie, boîte destinée à recevoir les piles usagées.



PERMANENCES DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et Jeudi de 17h à 18h30

Mardi et Vendredi de 10h à 11h

Sur rendez-vous en dehors de ces horaires

Téléphone : 03 83 82 41 14

Mail : mairie.champeysurmoselle@wanadoo.fr



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Modification au 1er décembre 2023

La réservation s'effectue auprès du secrétariat à l'aide du formulaire de demande accompagné des pièces obligatoires (mandat SEPA de 400 €, attestation d'assurance, justificatif de domicile, RIB, pièce d'identité au nom d'une seule et même personne).

La réservation est effective dès transmission du dossier complet.

Tarifs (50 couverts compris) :

- 750 € (fêtes de fin d'année)
- 500 € un week-end (48 heures)
- 375 € un samedi, un dimanche ou un jour férié (24 heures)
- 225 € un jour en semaine (24 heures)
- 165 € une demi-journée en semaine (de 8h à 13h ou 13h à 18h).

Vous pouvez louer le percolateur à café ainsi que de la vaisselle supplémentaire, la facturation est faite selon le tarif en vigueur.

Les habitants de Champey bénéficient d'un demi-tarif sur la location de la salle une fois par an et par famille.

VIE PRATIQUE - Inondations



La sécurité des habitants de Champey est l'une des préoccupations majeure de l'équipe municipale. Aussi, nous devons minimiser et préparer la population aux risques.

Le « **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** » (DICRIM) est à votre disposition en mairie. Il recense les risques majeurs encourus par notre commune à ce jour, tout en informant sur

les mesures de prévention, de protection et d'alerte.

En cas de crue de la Moselle, la commune est tenue de respecter le Plan Communal de Sauvegarde mis en place pour organiser la prévention de l'inondation dans la commune, par les élus.

Lors d'une alerte, le maire reçoit l'information de la Préfecture. Nous devons surveiller l'évolution de la crue sur le site internet vigicrues.gouv.fr, qui indique la côte de montée des eaux, la référence étant Custines. Dès que la côte de 3,15 m est atteinte à Custines, il faut compter 6 heures pour que la même côte soit atteinte à Champey. À partir de cette information, les élus doivent donner l'alerte auprès des habitants à risques. Le niveau peut monter de manière aléatoire dès lors que les stations en Moselle font barrage comme constaté en janvier 2018.

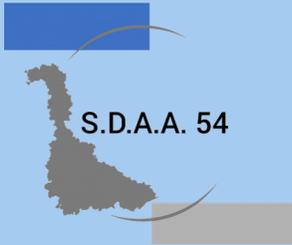
Habitations concernées par la première alerte :

- Route Départementale 657 : n° 1, 6, 8, 12, 14, 18, 20, 22, 26, 28, 28Bis, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 60, 62, 64 et 70;
- Rue du Gué : n° 2, 2Bis et 4;
- Rue Saint Nicolas : n° 2, 4 et 8;
- Place de la République : n° 1, 4 et 6.

Habitations concernées par la deuxième alerte :

- Route Départementale 657 : n° 3, 5, 7, 9, 11, et 35.





Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome - SDAA est un service public d'assainissement non collectif (SPANC), il gère cette filière sur la commune.

Nous vous rappelons que la commune a mis en place une aide au raccordement grâce à la redevance d'assainissement perçu depuis de nombreuses années dont les modalités vous seront transmises ultérieurement.

Si vous utilisez un puits, vous devez le déclarer en mairie à l'aide du formulaire Cerfa n°13837*02, disponible en ligne sur service-public.fr

VIE PRATIQUE - Assainissement

La mise en service effective de la station de traitement des eaux usées arrive à grands pas. Nous vous rappelons qu'aucune modification de raccordement ne doit être réalisée tant que vous n'avez pas reçu notre aval.

Les déconnexions des systèmes d'assainissement non collectif devraient intervenir en 2024, il s'agit de travaux en domaine privé pour le compte des abonnés.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement Collectif de la région de Champey-Vittonville a décidé de réaliser un groupement de commandes afin de réaliser ces travaux.

Votre participation à ce groupement de commandes permettra d'obtenir un tarif intéressant car nous réalisons une mise en concurrence et l'obtention d'une subvention de l'agence de l'eau.

Comment ça se passe ?

Prochainement, nous allons vous adresser une pré-convention indiquant l'estimation du coût des travaux ainsi qu'un projet de plan.

Il est important qu'un grand nombre d'entre vous valident cette pré-convention, plus le nombre de participants est important et plus facilement les tarifs pourront être négociés, d'autant que vous pourrez vous rétracter avant la signature de la convention de travaux finale si vous jugez que le coût est trop important.

Ensuite, les entreprises vont être consultées, elles répondront à un cahier des charges précis établi par le bureau d'études et votre devis sera ajusté. Vous devrez valider la convention définitive pour la réalisation des travaux.

Les travaux devraient débuter rapidement après la réception des conventions définitives, nous comptons sur votre sérieux pour retourner les documents au plus tôt afin de ne pas reporter la suite des événements.

Si vous ne souhaitez pas faire partie du groupement de commandes, vous devrez vous raccorder dans un délai de deux ans à compter de la mise en service de la station de traitement des eaux usées.

Dans tous les cas, un contrôle des branchements sera réalisé par une entreprise agréée.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.



URBANISME

Réalisez vos demandes d'urbanisme en ligne

Il vous est possible, si vous le souhaitez, de réaliser vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme dans une démarche simplifiée et sans frais.

Gagnez du temps ! Faites votre demande à tout moment et où que vous soyez.

Évitez les frais ! plus de reprographie de documents ou d'affranchissement en recommandé ; vous déposez vos dossiers numérisés en ligne.

Les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme) pourront se faire désormais en ligne sur internet.

La procédure vous permettra de créer votre dossier de demande en remplissant le formulaire CER-FA adapté et en fournissant les pièces indispensables au traitement de votre dossier.

Vous aurez besoin de fournir vos coordonnées (nom, prénom, adresse et date de naissance) et une adresse e-mail valide lors de votre inscription au portail pour que la Mairie puisse vous identifier et traiter votre demande.

IMPORTANT : Les dossiers déposés en mairie par voie papier continueront à être traités, un certificat de dépôt vous sera fourni mais ils ne seront enregistrés qu'après numérisation.

Pour accéder à ce service: – rendez-vous sur le lien de télé déclaration du site internet de votre commune dans la rubrique urbanisme ou sur le site de la Communauté de Communes du Bassin de Pont à Mousson dans la rubrique service ADS.

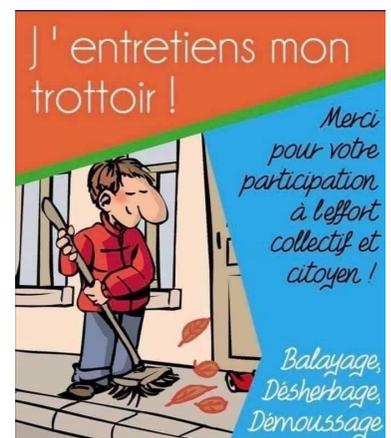
CIVILITÉS-INCIVILITÉS

UN PEU DE CIVISME... Rappel

Veillez à entretenir les haies plantées le long de la voie publique et en mitoyenneté (hauteur maximale 2 mètres - largeur ne devant pas empiéter sur les rues/trottoirs).

Le déneigement sur la partie du trottoir attenant à votre domicile, vous appartient, ainsi que l'entretien de votre trottoir.

Vos travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuses, etc...) sont à effectuer aux horaires réglementés par arrêté préfectoral : du lundi au vendredi de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



VIE PRATIQUE

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune se font jusqu'à 6 semaines avant chaque scrutin. Il suffit de vous rendre en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin de renseigner le formulaire ou de vous inscrire en ligne sur service-public.fr

Vous arrivez ou vous quittez la commune :

Merci de déclarer votre changement de situation auprès du secrétariat en mairie pour mise à jour des documents administratifs.

INTERNET À CHAMPEY

La fibre est maintenant présente dans quasiment tous les foyers qui en ont fait la demande.

Recensement des jeunes

À 16 ans, les jeunes doivent se rendre en mairie munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement sera délivrée, elle est indispensable pour l'inscription aux examens (baccalauréat, permis de conduire,...).



N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez perdu un objet. Nous en avons en instance de toute sorte. L'objet vous sera rendu après une description détaillée

Les personnes seules, âgées et vulnérables sont priées de se manifester pour s'inscrire sur le registre « canicule et grand froid ».

ACTUALITÉS

Nous avons accueilli en juillet Axel JOB et Maxime LETOUX dans le cadre d'un emploi saisonnier.



Ils étaient tous les deux affectés au service technique et encadrés par Robert Derouet.

Merci à eux pour le travail accompli et à Robert pour sa disponibilité.



Cimetière :

L'état du cimetière a préoccupé certains d'entre vous.

Mais comme vous le savez, depuis le 1 juillet 2022, l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, pour des raisons écologiques, nous est imposée.

Les agents de la commune tondent les allées.

Nous vous rappelons qu'il appartient à chacun d'entretenir autour de la tombe de ses défunts.



Un distributeur à pain a été installé en face de la mairie début décembre. Celui-ci propose deux types de baguettes.

Nous espérons que ce nouveau service améliorera votre quotidien.

Comme précisé dans le mot du maire, il est demandé aux jeunes qui circulent en scooter sur la Route Départementale de faire preuve de civisme et de bon sens, sous peine de sanctions. Le maire compte sur les parents pour ce rappel à l'ordre.

ACTUALITÉS

Cérémonie du 11 novembre 2023



Félicitations à
Romane Melchior,
pour son implication



Sur Facebook,
Vous êtes à ce jour 461 abonnés contre 420
l'année passée. Continuez à nous rejoindre. Et
être informés en temps réel..



Mairie de
Champey-sur-
Moselle

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Gendarmerie Dieulouard : 03 83 23 58 05

SOS MEDECINS 24h/24 : 3624

SAMU SOCIAL – Secours aux sans abris : 115

Appel d'urgence partout en Europe depuis un Téléphone Portable : 112 (utilisable même si le forfait téléphonique est épuisé)

Centre Anti poisons : 03 83 32 36 36

Allo enfance en danger : 119

Info escroquerie : 0805 805 817

Allo violence : 3919

Renseignements Administratifs (Allo Service Public) : 3939

Site internet : <http://www.service-public.fr>

**Bulletin municipal d'information
Publication annuelle**

Directeur de la publication : Jean-Marie MILANO
Responsable de la rédaction : Michèle LAMBERT
Comité de rédaction : Pauline BIQUILLON

Dépôt légal : 18 juin 2009
Diffusion gratuite